

Nos domaines d'intervention

- Psychiatrie
- Garde en établissement
- Régimes de protection
- Sécurité du revenu
- Services de santé et services sociaux
- Logement
- Normes du travail
- Assurances
- Invalidité
- Et plus encore !

Devenez membre pour :

- Supporter l'organisme dans l'atteinte de ses objectifs.
- Faire partie d'un réseau composé de personnes attentives au respect des droits de la personne.
- Recevoir des invitations et de la documentation liées aux droits et recours des personnes vivants ou ayant vécu avec un problème de santé mentale.
- Appuyer les actions de l'organisme dans sa mission de respect et d'amélioration des services pour les personnes touchées.

Nous joindre

Siège social

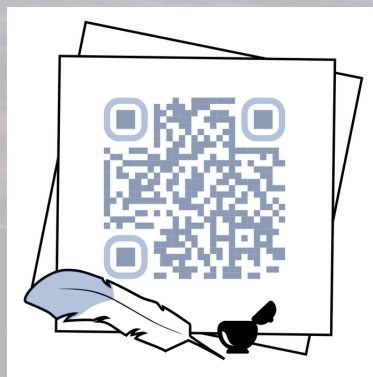
625, boulevard Laflèche, bureau 1.811
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : 418 298-2834

Point de service

690, boulevard Laure, bureau 216
Sept-Îles (Québec) G4R 4N8
Téléphone : 418 968-2778

Ligne sans frais : 1 866 803-2833

Courriel : info@drsmcn.org
Site Internet : www.drsmcn.org



Droits et recours santé mentale
Côte-Nord



Droits et Recours
en Santé Mentale
de la CÔTE-NORD

Notre
accompagnement...
fait la
différence !



Notre mission

Droits et recours en santé mentale de la Côte-Nord a pour rôle d'informer, d'aider et d'accompagner les personnes qui ont vécu ou qui vivent un problème de santé mentale (diagnostiqué ou non) dans l'exercice de leurs droits dans le but qu'elles s'approprient le pouvoir sur leur vie.

Nos engagements

- Vous accueillir rapidement et avec courtoisie.
- Être respectueux et à l'écoute de vos besoins.
- Communiquer avec vous dans un langage simple, clair et concis.
- Traiter les demandes d'aide de manière confidentielle et avec diligence.
- Demeurer toujours ouvert à vos commentaires et suggestions dans le but d'améliorer nos pratiques.
- S'adapter au rythme et aux besoins de chaque personne

Trajectoire des services individuels

Clientèle

Toute personne fragilisée par une problématique en santé mentale (diagnostiquée ou non)

Processus lors de la réception d'une demande de service

Nous dressons un portrait le plus complet possible de la situation et vérifions les actions qui ont déjà été réalisées (évite le dédoublement des services).

Nous offrons, en premier recours, la possibilité de contacter l'instance concernée au dossier dans le but de clarifier la situation.

Nous effectuons les recherches nécessaires afin de valider si le droit est lésé ou non.

Confirmation d'un droit lésé

Nous offrons différents recours selon la situation. La personne choisit le recours qui lui convient. Nous offrons de l'aide et de l'accompagnement selon le recours ciblé.

Aucun droit lésé

Nous expliquons les raisons pour lesquelles aucun recours n'est possible.
Nous référons vers une ressource / instance appropriée si nécessaire.

La personne souhaite s'assurer du respect de ses droits

Nous pouvons accompagner auprès d'une instance afin de s'assurer que les droits soient respectés.
Nous pouvons aider à élaborer les raisons pour lesquelles elle réclame une prestation ou un service auquel elle a droit.

Tous nos services sont **GRATUITS** et **CONFIDENTIELS**